

que ses bons rapports avec les indigènes parviennent seuls à conjurer.

Les difficultés relatives à la traite des pelleteries qui ne se terminèrent que lors de la création, par Richelieu, de la Compagnie des Cent Associés, et les guerres des Hurons et des Algonkins, soutenus par les Français, contre la puissante nation Iroquoise, embrassent tout le long séjour de Champlain au Canada. Le sort de la colonie et sa prospérité future paraissaient enfin assurés quand la guerre, éclatant subitement entre la France et l'Angleterre, vint en compromettre l'avenir. Le comte de Stirling, aidé malheureusement des frères Kirk et de quelques autres protestants français passés au service de l'Angleterre, obtenait des succès en Acadie et sur le Saint-Laurent, et s'emparait de Québec par la famine, en faisant Champlain prisonnier et en l'emmenant en Europe. Il fallut le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 20 mars 1632 entre la France et l'Angleterre, pour rendre la Nouvelle-France à son ancienne patrie et Champlain à la Nouvelle-France, dont il devint une seconde fois le gouverneur. Il y mourut trois ans plus tard.

Champlain a été défini, lors du meeting-tenu à Montréal, en 1884, par la *British association for advancement of science*, « the clearest-headed Frenchman who ever trod the shores of the New-World. » Contre quelles difficultés lutta cet esprit vigoureux et persévérant ! Rien n'abattit son courage. A lui et au baron de Poutrincourt revient, je l'ai dit, l'honneur d'avoir voulu les premiers fonder une colonie agricole dans le